

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 29 juillet 2025

**VILLE DE
SAINT-
FLORENTIN**

N° 2025_052

Membres en exercice : 25

Conseillers présents à la séance :
19 + 1 pouvoir

Date de publication : 30 juillet 2025

Le **29 juillet 2025** à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 22 juillet 2025 dans les formes et délais prévus **au Code Général des Collectivités Territoriales.**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, Mme SCHWENTER, M. PARIGOT, Mme SEUVRE, Mme WILLEMS, Mme DELOT, Mme GRUET, M. TIRARD, Mme ROUSSEAU, Mme ÉTIENNE, M. LEFEVRE, M. BILLET, Mme COUDERT, M. GORNEAU, M. PERREIRA-GONCALVES, M. SERRE, M. LECOMPTE, M. DELECOLLE, Mme GROENTZINGER,

ÉTAIT REPRÉSENTÉ : M. MAILLARD pouvoir à M. PARIGOT,

ÉTAIENT ABSENTS : M. BIOT, Mme BIOT FLORIMOND, M. CAMPOS, M. LANGLOIS, Mme LANGLOIS-LENTI, M. MAILLARD.

Mme SEUVRE et M. PARIGOT ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Objet :

**BUDGET PRINCIPAL – Exercice 2025
DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Visas :

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la délibération n° 2024-051 prise en la séance du 19 septembre 2024 portant transfert de compétences pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement à la CCSA à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **Vu** le vote du budget Primitif le 20 mars 2025 ;
- **Vu** les délibérations prises en date du 3 juin 2025, actant les résultats des budgets annexes Eau Potable et Assainissement Collectif ;

Exposé des motifs

Considérant qu'au titre du contrôle budgétaire de la cellule budgétaire de la Préfecture, il est nécessaire d'apporter des modifications sur les affectations de résultats du Budget Principal ;

Considérant qu'une régularisation des comptes concernant l'intégration des budgets annexes de « l'Eau Potable » et de « l'Assainissement Collectif » dans le Budget Général doit être opérée ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les modifications suivantes :

- Section de Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement :

- 65748 – Subv. fonct. Autres personnes de droit privé	3 745,00 €
- 65888 – Charges diverses de la gestion courante	57 890,00 €
- 65888 – Transfert à CCSA excédent Eau Potable	257 430,00 €
- 7391112 – Dégrèvement de THLV	12 000,00 €
- 023 – Virement à la section d'Investissement	68 902,87 €
-	
Total	399 967,87 €

Recettes de Fonctionnement :

- 7022 – Coupes de bois	57 204,00 €
- 773 – Mandats annulés	1 230,00 €
- 722 Immobilisations corporelles	80 000,00 €
- R 002 Résultat reporté Budgets Eau + Assainissement	261 533,87 €
-	
Total	399 967,87 €

- Section d'Investissement

Dépenses d'Investissement :

- 2051 – Concessions et droits similaires	6 500,00 €
- 2182 – Matériel de transport	- 10 000,00 €
- 2312 – Agencement et aménagement de terrain	- 48 000,00 €
- 23 – Opération d'équipement	433 950,00 €
- 1068 – Excédent d'Investissement BA transféré à CCSA	131 937,00 €
-21 – Travaux en Régie	80 000,00 €
-45 - Opérations pour compte de tiers	2 230,00 €
- R 001 Résultat reporté Budget Eau + Assainissement	- 172 442,42 €
-	
Total	424 174,58 €

Recettes d'Investissement :

- 16 – Emprunts et dettes	354 271,71 €
- 45 – Opérations pour compte de tiers – opération n° 29	1 000,00 €

- 021 - Virement de 1 section de fonctionnement	68 902,87 €
-	
Total	424 174,58 €

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A SAINT-FLORENTIN, le 30 juillet 2025
Le Maire, Yves DELOT,

